

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU DATE 07 JUILLET 2026

L'an deux mille vingt-six, le sept juillet à vingt heures trente, le conseil municipal de Pacé, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie en séance publique sous la présidence de M. Hervé DEPOUEZ, maire.

Étaient présents :

M. DEPOUEZ Hervé
M^{me} LE MARCHAND Régine
M. BOUFFORT Bertrand
M^{me} BOISNARD Karine
M. BAURY Samuel
M^{me} LEFEBVRE BERTIN Nathalie
M. CHARDIGNY Thomas
M^{me} LE GALL Josette
M. GARNIER Michel
M. MOKHTARI Mustafa
M. BABOU Cyprien
M. ANDRÉ Sylvain
M. BAUDY Jérôme
M^{me} HERCEG GALESNE Zlatka
M^{me} PAIMPARAY KANY Véronique
M^{me} YSOPE Carine
M^{me} D'HEROUVILLE Véronique
M^{me} MONTESINOS Esther
M^{me} BROSSERON Christine
M. LE MARCHAND Julien
M. ROUAULT Philippe
M. PHILOUX Pascal
M. CHAIZE Alain
M^{me} QUEMENER Anne Marie
M^{me} CHARRIER Catherine
M. JUMAUCOURT Arthur

Date de convocation : 01/07/2026

Nombre de conseillers en exercice : 33
Présents à l'ouverture de la séance : 23

Quorum réuni

Étaient excusés :

M. GUILLEMET Éric a donné pouvoir à M. CHARDIGNY Thomas.
M. PERRUDIN Gildas a donné pouvoir à M. BAURY Samuel.
M. BAILLY Cédric a donné pouvoir à M. BOUFFORT Bertrand.
M^{me} BRENDÉL Charlotte a donné pouvoir à M^{me} PAIMPARAY KANY Véronique.
M. MOKHTARI Mustafa a donné pouvoir à M. GARNIER Michel.
M^{me} CHARLÈS Mathilde a donné pouvoir à LE MARCHAND Régine.
M. DESMOULIN Gil a donné pouvoir à M. JUMAUCOURT Arthur.

Étaient absents :

M. BABOU Cyprien absent jusqu'à 20h35.
M^{me} ROBIN Amélie absente jusqu'à 20h43.
M. LE MARCHAND Julien absent jusqu'à 20h38.

Secrétaire de séance :

M. BAURY Samuel



04/10 – 07 juillet 2026

Affaires scolaires et Jeunesse - Accueil de loisirs sans hébergement - Tarifs hors repas applicables à compter du 1er septembre 2026

Le rapporteur,

- expose que, lors de la commission Affaires Scolaires Jeunesse du 22 juin 2026, les bilans 2025 de l'ALSH ont été examinés et différentes simulations d'évolution de tarifs ont été présentées.
- rappelle au conseil municipal les tarifs actuels :

1. Concernant les journées et demi-journées :

QUOTIENT FAMILIAL	RAPPEL TARIFS ACTUELS JOURNEE HORS REPAS		RAPPEL TARIFS ACTUELS DEMI - JOURNEE HORS REPAS	
	Forfait pacéen	Forfait hors-commune	Forfait pacéen	Forfait hors-commune
QF<350	4,23 €	6,35 €	2,83 €	4,24 €
350<=QF<650	4,95 €	7,43 €	3,24 €	4,87 €
650<=QF<800	6,13 €	9,20 €	4,15 €	6,23 €
800<=QF<900	8,46 €	12,69 €	5,57 €	8,35 €
900<=QF<1100	9,30 €	13,95 €	6,74 €	10,12 €
1100<=QF<1295	10,14 €	15,21 €	7,95 €	11,92 €
1295<=QF<1595	10,79 €	16,19 €	8,28 €	12,42 €
1595<=QF<1795	11,00 €	16,49 €	8,45 €	12,67 €
QF>+1795	11,21 €	16,82 €	8,61 €	12,91 €

2. Concernant les sorties et activités :

Piscines, cinéma 4.08 €
 Sorties diverses (écomusée, spectacles, parcs de loisirs, mer, bowling, patinoire, Woupi....) ... 8.16 €
 Activités spécifiques (nautisme...) 14.28 €
 Activités spécifiques : cirque, magie, activités Ludo sportives avec prestataires... : 8,16 € par jour

3. Concernant les mini camps et séjours : (le tarif journalier comprend le coût du transport, de l'hébergement, des activités et les 4 repas)

QUOTIENT FAMILIAL	Aujourd'hui tarifs journalier Pacéens et SYRENOR	Aujourd'hui tarifs journaliers pour les familles hors-commune
QF<350	23,68 €	34,12 €
350<=QF<650	25,18 €	35,19 €
650<=QF<800	27,13 €	36,96 €
800<=QF<900	30,32 €	40,45 €
900<=QF<1100	32,07 €	41,72 €
1100<=QF<1295	33,52 €	42,97 €
1295<=QF<1595	34,99 €	43,95 €
1595<=QF<1795	35,30 €	44,26 €
QF>+1795	35,63 €	44,58 €

- proposé au conseil municipal les tarifs suivants pour l'accueil de loisirs, à compter du 1^{er} septembre 2026 :

1. Concernant les journées et demi-journées :

QUOTIENT FAMILIAL	PROPOSITION DE TARIFS JOURNEE HORS REPAS (+ 0,9 %/ l'inflation en 2025)		PROPOSITION DE TARIFS DEMI - JOURNEE HORS REPAS (+ 0,9 %/ l'inflation en 2025)	
	Forfait pacéen	Forfait hors-commune	Forfait pacéen	Forfait hors-commune
QF<350	4,27 €	6,41 €	2,86 €	4,28 €
350<=QF<650	4,99 €	7,50 €	3,27 €	4,91 €
650<=QF<800	6,19 €	9,28 €	4,19 €	6,29 €
800<=QF<900	8,54 €	12,80 €	5,62 €	8,43 €
900<=QF<1100	9,38 €	14,08 €	6,80 €	10,21 €
1100<=QF<1295	10,23 €	15,35 €	8,02 €	12,03 €
1295<=QF<1595	10,89 €	16,34 €	8,35 €	12,53 €
1595<=QF<1795	11,10 €	16,64 €	8,53 €	12,78 €
QF>+1795	11,31 €	16,97 €	8,69 €	13,03 €

2. Concernant les sorties et activités (+ 0,9 %/ l'inflation en 2025)

Piscines, cinéma 4,11 €
 Sorties diverses (écomusée, spectacles, parcs de loisirs, mer, bowling, patinoire, Woupi....) ... 8,23 €
 Activités spécifiques (nautisme...) 14,40 €
 Activités spécifiques : cirque, magie, activités Ludo sportives avec prestataires... : 8,23 € par jour

3. Concernant les mini camps et séjours : (le tarif journalier comprend le coût du transport, de l'hébergement, des activités et les 4 repas)

QUOTIENT FAMILIAL	Proposition de tarifs journaliers Pacéen et SYRENOR (+ 0,9% / l'inflation 2025)	Proposition de tarifs journaliers pour les familles hors-commune (+ 0,9% / l'inflation 2025)
QF<350	23,89 €	34,43 €
350<=QF<650	25,41 €	35,51 €
650<=QF<800	27,37 €	37,29 €

800<=QF<900	30,59 €	40,81 €
900<=QF<1100	32,36 €	42,10 €
1100<=QF<1295	33,82 €	43,36 €
1295<=QF<1595	35,30 €	44,35 €
1595<=QF<1795	35,62 €	44,66 €
QF>+1795	35,95 €	44,98 €

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Considérant l'avis favorable émis par la commission des Affaires scolaires -Jeunesse et Action Sociale du 22 juin 2026,

Le conseil municipal, après en avoir délibéré,

ADOpte :

La grille des tarifs présentée dans le bordereau, à compter du 1^{er} septembre 2026.

AUTORISE :

Le Maire à signer toutes les pièces se rapportant à ce dossier

VOTE : Unanimité

Quorum réuni : 26 élus présents.

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus,
pour copie conforme,

Le secrétaire de séance,

Samuel BAURY.



Le Maire,

Hervé DEPOUEZ.

